



PAYSAGE, ART, MÉTROPOLE

Sous la direction
de Jacques Deval

(*).. l'air en tant que mouvement de respiration, c'est à dire échange du viscéral et de l'atmosphérique par le biais d'un fluide, d'une matière mobile et invisible. Alors peuvent s'échanger le singulier et l'universel, l'intime et l'obsidional, la vie du profond dedans et celle du grand dehors.

G.Didi Huberman

Le Parc Georges Valbon

Processus d'appropriation collective pour « une dynamique urbaine socialisante »

Quelle stratégie urbaine pour quel développement ?

Jean-François Parent, architecte urbaniste
président du Laboratoire international pour l'habitat populaire

Dans la continuité des parcs de la Seine-Saint-Denis, le parc Georges Valbon, né du chantier de La Défense des années 1960, troisième parc urbain de notre Métropole après les bois de Boulogne et de Vincennes - s'inscrit aujourd'hui dans la dynamique des projets du Grand Paris et dans la perspective de l'accueil en Seine-Saint-Denis des Jeux Olympiques en 2024.

C'est dans ce contexte général qu'en 2016, à l'initiative de la Ville de La Courneuve, des collectivités ont initié un processus d'appropriation collective pour *une dynamique urbaine socialisante* en faveur du développement du parc Georges Valbon.

Ce projet d'aménagement du Parc Georges Valbon tient son originalité, sa signification et son importance ... à des problèmes qui sont, à son origine, des ambitions et à une démarche que leur résolution a conduit à penser et à mettre en œuvre, en particulier, par la participation populaire qui l'a structuré.

À l'origine du projet se trouve une démarche de représentants de collectivités (La Courneuve, Stains, Saint-Denis et Plaine Commune) exprimant leurs refus et le refus populaire d'aménagements urbains étroits, pensés sans eux et en fonction de considérations essentiellement économiques. Une démarche traduisant surtout leur volonté de penser, collectivement, des propositions positives et créatrices : larges, car intégrant l'évolution du Parc au développement urbain des villes limitrophes dans le cadre de la Métropole du Grand Paris ; ambitieuse, car mettant le développement humain et social au cœur des mutations urbaines en cours et à venir.

Ces orientations et ambitions urbaines, au sens le plus large et le plus actuel du terme, ont eu pour corollaire ce qui s'impose comme caractéristique majeure du projet : l'implication populaire, la construction et l'affirmation de points de vue populaires sur les évolutions urbaines. Ceci, à travers la participation régulière de groupes d'usagers - citoyens à des ateliers de productions (réflexions associant des professionnels compétents également impliqués, professionnels mettant leurs expériences au service de recherches communes).

Le Laboratoire International pour l'Habitat Populaire a été l'animateur principal de la conception et de l'animation de ces travaux collectifs : à la fois acteur spécifique parmi d'autres, et coordonnateur garant particulier de la circulation et de l'accessibilité des informations, de la rigueur de la démarche de recherche, des évaluations et de la qualité des productions mises en débat et adressées aux institutions concernées pour leur inscription dans le champ politique et institutionnel.

En bref, une demande réactive d'aide à l'innovation destinée à dépasser des refus justifiés mais jugés insuffisants car traduisant une réelle impuissance conceptuelle et politique qui a conduit à des propositions à la fois contextualisées (le parc comme une infrastructure générale structurante intégrant les communes, exprimant une ambition pour la métropole) et inscrites dans le champ des questions urbaines générales (rapport aux environnements, rapports à la nature anthropisée, circulations et paysages ...). Cela traduit en propositions interpellant les responsables institutionnels à partir d'aspirations construites dans un travail collectif rigoureux d'élaboration.

En effet, il faut souligner que les propositions exprimées ne sont pas la somme d'opinions et de réactions spontanées ... en réponse à des questions elles aussi spontanées ... mais des produits élaborés progressivement car travaillés collectivement.

Le Parc, une grande infrastructure ...

« ... Le parc tel qu'il est ne permet pas d'aborder toutes les questions que son statut, sa situation géographique, ses usages populaires cristallisent ... il faut en faire un lieu de rapports concrets aux grands enjeux urbains contemporains ... »

« ... Les vrais enjeux de l'évolution du Parc se situent dans les rapports dynamiques qu'il entretiendra avec son environnement ... à l'échelle métropolitaine ... »

« ... Les aménagements paysagers ne sont pas assez valorisés ... il faut absolument s'appuyer sur les grands espaces naturels comme le Parc pour penser et organiser la Métropole ... surtout ici ... »

Le Parc pour réparer le territoire

« ... il faut utiliser les grandes infrastructures comme le parc pour faire « paysage » et retrouver une cohérence à l'échelle du territoire ... »

« ... Créer un paysage urbain recomposant la continuité du territoire autour du « grand parc métropolitain Georges Valbon » pour changer le statut de l'autoroute A1 (en faire un boulevard urbain de Roissy à Paris) par exemple et créer des possibles ... »

Le Parc Georges Valbon : un grand parc thématique

« ... Penser l'avenir du parc, c'est penser l'avenir de l'Aéroport du Bourget, de l'A1, des 6 routes, des jardins familiaux, du centre-ville de la Courneuve ... »

« ... du Parc actuel, en passant par le quartier de Marville et ses futurs équipements sportifs, renforcer et créer des continuités urbaines (jusqu'à Saint-Denis !) où pourraient être développées des activités en lien avec les questions de santé ... »

« ... intégrer les 6 routes au Parc pour promouvoir de nouveaux modes de transports publics articulant proximité et échelle métropolitaine ... »

« ... Entre le centre-ville de la Courneuve et le Parc, des continuités nouvelles doivent être envisagées où s'inventeront et se réaliseront de nouvelles formes urbaines où nature et urbanité sont associées ... »

« ... Ouvrir le Parc jusqu'aux jardins familiaux de Stains et développer un aménagement paysager où les rapports entre production et consommation

agricole seraient repensés et vécus par tous ... »

« ... comment intégrer « l'espace nature » de l'aéroport du Bourget au Parc pour en faire des lieux d'expérimentation de nouvelles relations à l'eau, à la façon de produire de l'énergie ... »

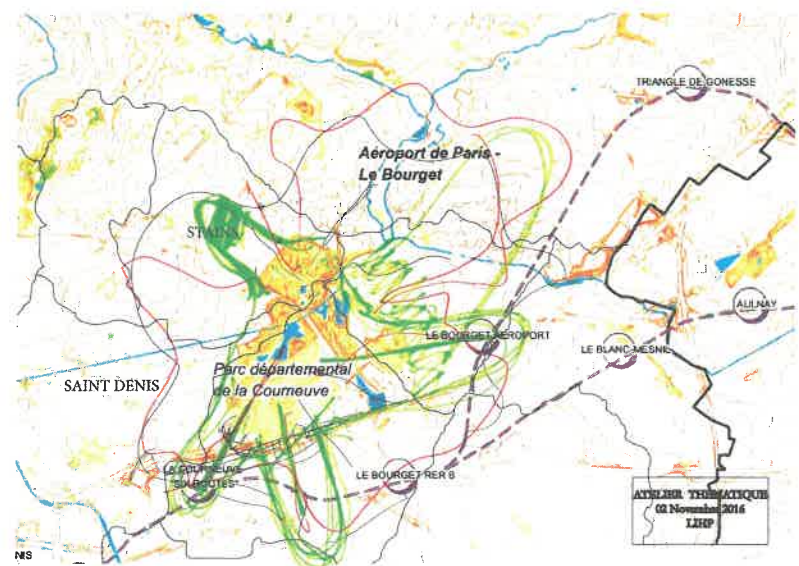
Ainsi, à travers les interventions des membres du Comité Constitué lors des ateliers réalisés en 2016 et 2017, a été soulignée l'importance accordée aux plans géographique, urbain, économique et social de la double échelle du Parc, à la fois grande infrastructure du territoire et lieu de vie quotidien et de proximité.

D'où l'importance du travail de recherche mis en œuvre et de l'accompagnement méthodologique et stratégique impulsé et animé par le LIHP qui y exprime ces raisons d'être essentielles.

1 « Reconsidérer les relations du territoire avec les infrastructures qui l'ont façonné. L'autoroute A1 de Roissy à Paris, un premier axe structurant de la Métropole en devenir © Jean-François Parent/LIHP



2 « Quel périmètre pour quel Parc. Ville et Parc forment des unités spatiales et fonctionnelles Métropolitaines » © Jean-François Parent/LIHP



Éléments bibliographiques et iconographiques

- *L'habitat informel en Colombie*, Caroline Motta, Lenka Sobotová, in *Projet*, n°348 « Bidonvilles: sortir du déni », Ceras (Recherche et action sociales), Saint-Denis, 2015

- *Bidonvilles, histoire et représentations*, Benoît Pouvreau, Éditions Patrimoine en Seine-Saint-Denis, Conseil général_2004 12 pages

- *Un monde parfait*, Martine Feipel et Jean Bechameil, exposition au pavillon de l'Arsenal_2014 68 pages

- *Réenchâter le Monde, l'architecture et la ville face aux grandes transitions*, direction scientifique, Marie-Hélène Contal, Coédition Cité/Alternatives, Manifesto, 2014 224 pages

- *Clichy/Montfermeil, commissariat de sécurité de proximité* architecte Fabienne Bulle, texte de Pascale Blin, Éditions de l'Épure_2012 132 pages

- *Une histoire de l'habitat 1945-1975, 40 ensembles Patrimoine du xx^e siècle* sous la direction de Muriel Genthon, Beaux Arts Éditions Préfecture Île-de-France_2010 99 pages

- *Des nouvelles de la banlieue* conçu par Jérôme Bouvier, Éditions Textuel_Ivre d'images_2008 351 pages+CD

- *Clichy sans cliché* conçu par Robert Delpire, Ivre d'Images production_2006 146 pages

- *Étude urbaine et paysagère*, agence LIN, AFTRP 2013

- *Paysages de Seine-Saint-Denis, nouveaux horizons, à l'heure du Grand Paris: vers un territoire apaisé* Antoine Paoletti, projet de fin d'études d'architectes-urbanistes de l'État, Arlette Auduc (Dir.), Centre des Hautes Études de Chaillot_ENPC 2012

- *Étude pour la piste cyclable du chemin-des-Parcs*, Florence Mercier paysagiste, Conseil général de Seine-Saint-Denis 2010.

- *Les unités paysagères de la région Île-de-France: méthodologie, notice d'utilisation de la base de données et atlas*, sous la direction de Pierre-Marie Tricaud, IAU 2010

- *Étude paysagère du département de Seine-Saint-Denis*, Jacques Sgard paysagiste urbaniste, direction départementale de l'équipement de Seine-Saint-Denis 1999